

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage - échelle 1/10 000°
Plan d'ensemble de la commune

Vu pour être annexé
à la délibération
du _____
approuvant le
Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie
et signature du Maire :

Prescription du PLU : 27 juin 2008

Dossier d'élaboration du PLU réalisé par :



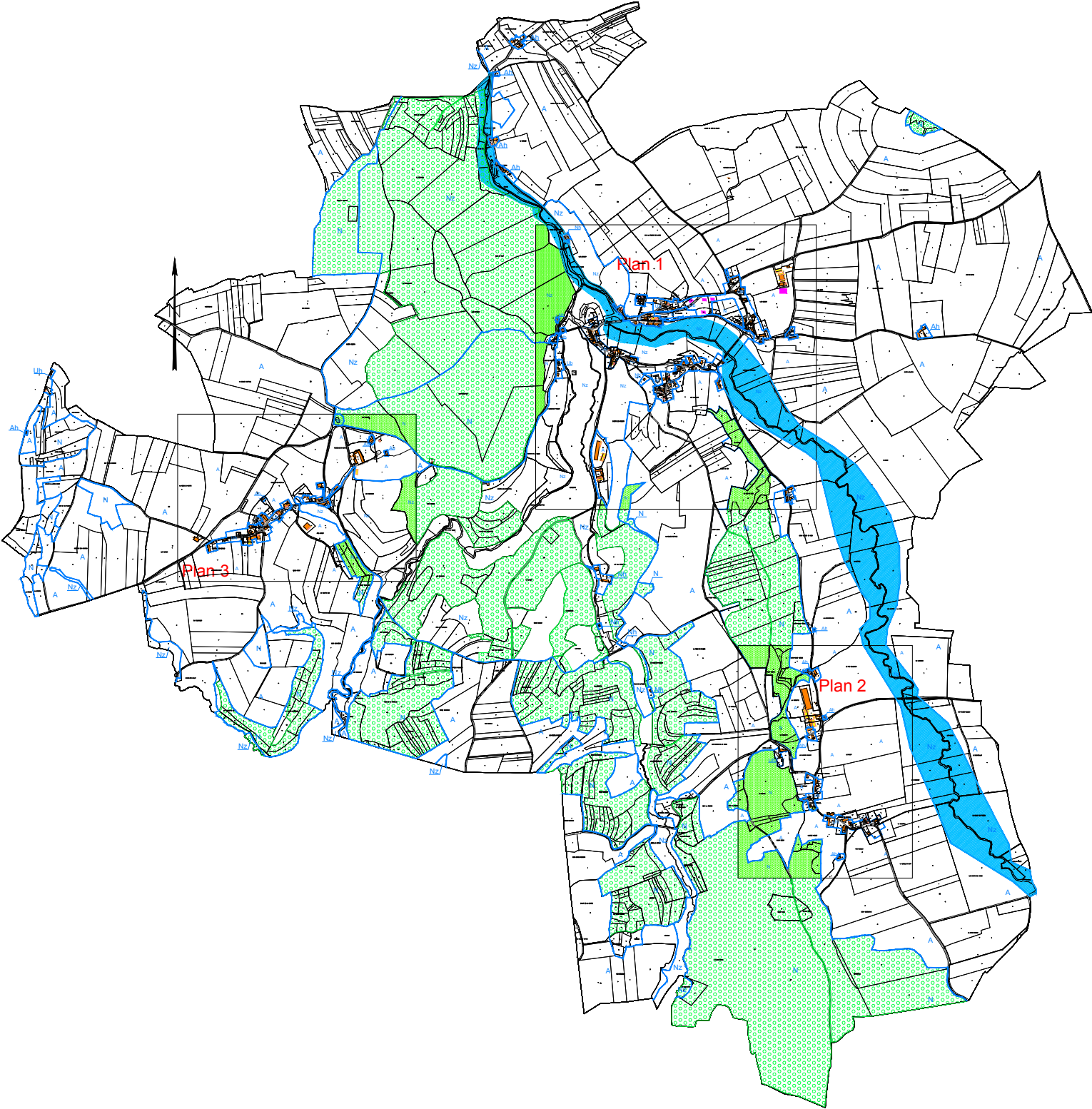
2 rue de la Gare
21150 CHARENTON s/B.
Tél : 03.25.40.05.90 Fax : 03.25.40.05.89
Email : perspectives@perspectivesurbanisme.com

LEGENDE

— Limite de zone	■ Espace boisé classé
■ Bâti dur	■ constructions manquantes sur le plan cadastral
■ Bâti léger	■ Zone inondable
Élément du paysage protégé au titre de l'article L.123-1-5-III,2° du code de l'urbanisme	
1 Lavoir	

Définition des zones

Uh	Zone urbaine à vocation mixte isolée
Ub	Zone urbaine à vocation mixte
A	Zone Agricole
Ah	Secteur d'habitat isolé en zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Nh	Secteur d'habitat isolé en zone naturelle
Ni	Secteur de loisirs
Nz	Secteur regroupant la zone Natura 2000, les zones présentant un risque d'inondations et les zones humides



Plan de zonage - échelle 1/2 000°
Planche 1: Bourg de la Motte-Ternant

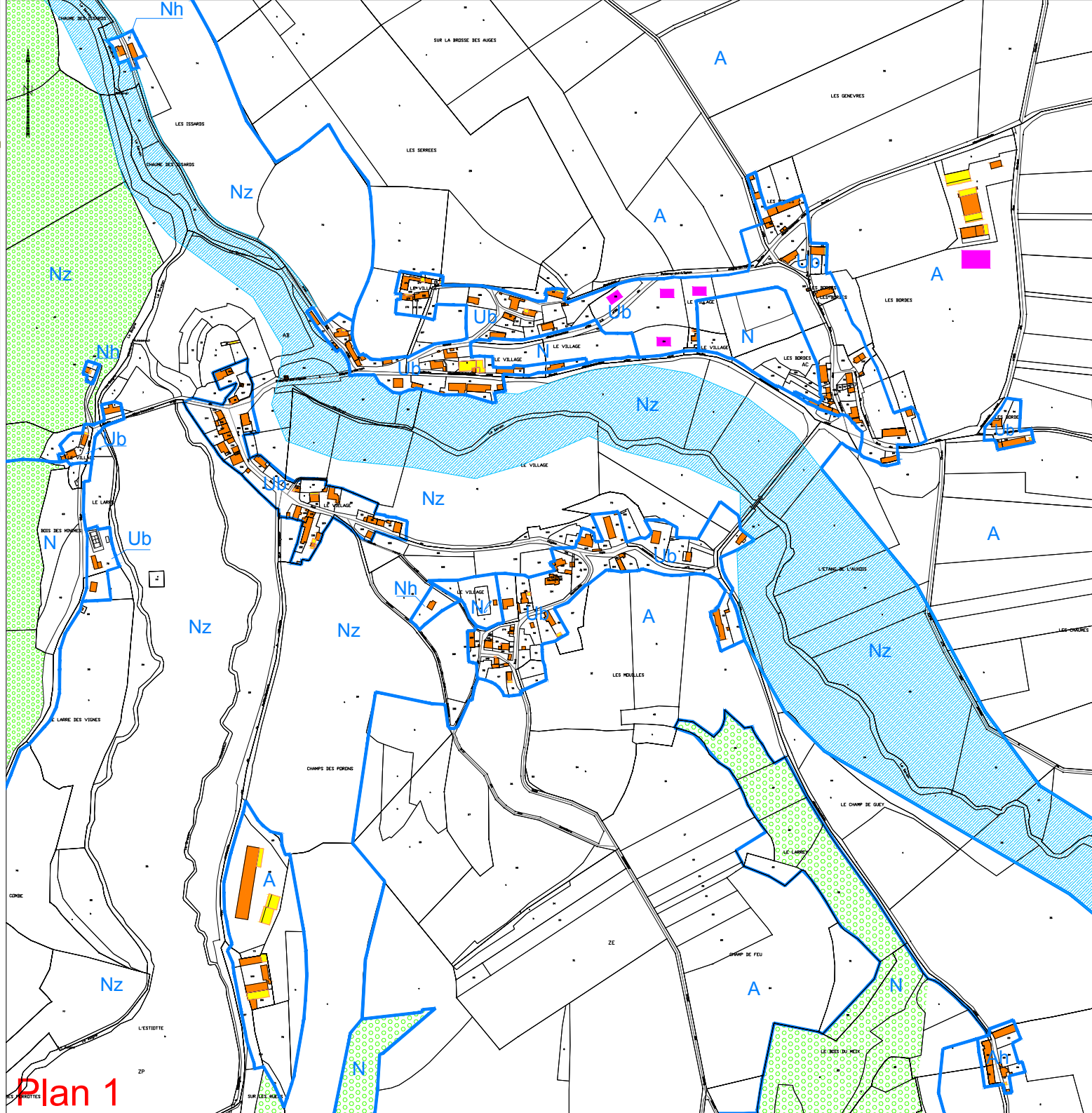
Prescription du PLU : 27 juin 2008

Dossier d'élaboration du PLU réalisé par :

Perspectives  2 rue de la Gore
10150 CHARENTAIS/B.
Tél: 03.25.40.05.90 Fax: 03.25.40.05.99
Email: perspectives@perspectives-cha.com

LEGENDE	
Limite de zone	Espace boisé classé
Selon le cadastre : Bâti dur Bâti léger	constructions manquantes sur le plan cadastral Zone inondable

Ub	Zone urbaine à vocation mixte
A	Zone Agricole
Ah	Secteur d'habitat isolé en zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Nh	Secteur d'habitat isolé en zone naturelle
Ni	Secteur de loisirs
Nz	Secteur regroupant la zone Natura 2000, les zones présentant un risque d'inondations et les zones humides



Vu pour être annexé à la délibération du _____ approuvant le Plan Local d'Urbanisme	Cachet de la Mairie et signature du Maire :
--	--

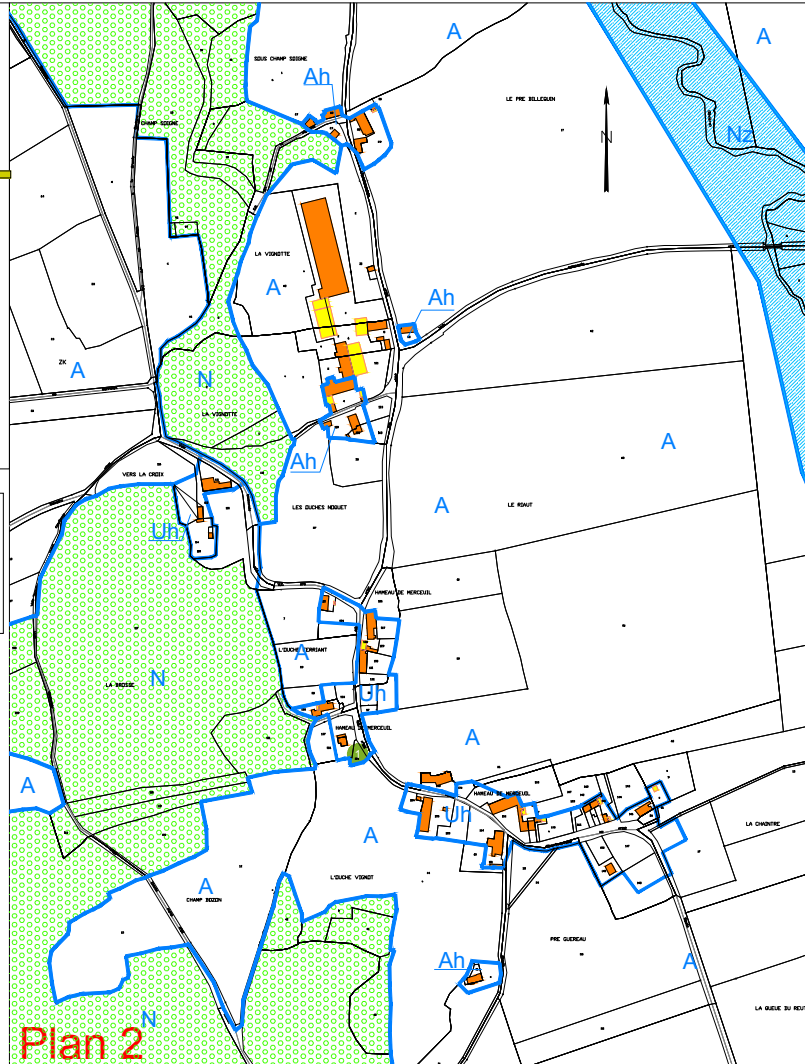
Prescription du PIU : 27 jan 2008

Double d'efficienza la PSU installata per

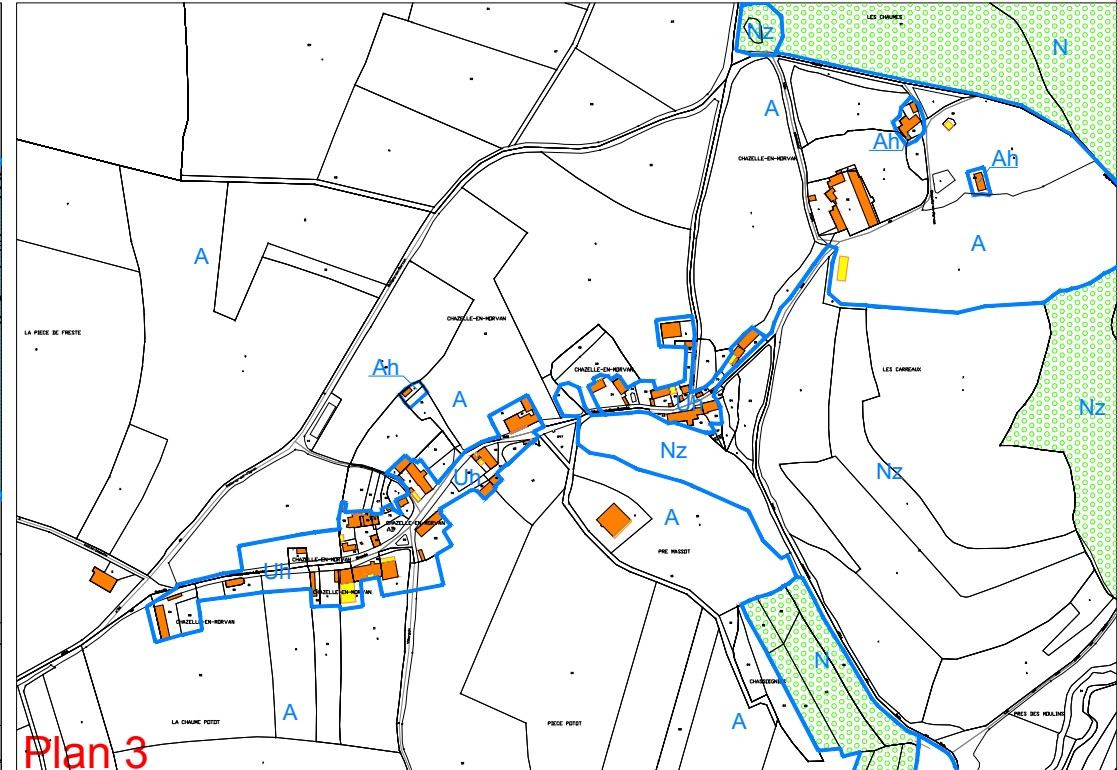
Perspectives

Limite de zone Selon le cadastre : Bâti dur Bâti léger	Espace boisé classé constructions manquantes sur le plan cadastral Zone inondable
Élément du paysage protégé au titre de l'article L.123-1-5-II.2° du code de l'urbanisme Lavoir	

Uh	Zone urbaine à vocation mixte isolée
A	Zone Agricole
Ah	Secteur d'habitat isolé en zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Nh	Secteur d'habitat isolé en zone naturelle
Nz	Secteur regroupant la zone Natura 2000, les zones présentant un risque d'inondations et les zones humides



Plan 2



Plan 3